



Info surendettement société de recouvrement

Par **totoff66**, le **16/09/2017** à **13:50**

Bonjour,

Mon plan de surendettement est terminé depuis 2010, j'ai remboursé les sommes écrites sur les documents de la Banque de France et du tribunal, donc depuis 2010 RAS.

Là, il y a quelques jours, soit plus de 7 ans après, une personne me téléphone d'une société de recouvrement

(cre**rec)elle me demande mon adresse pour me faire parvenir un chèque de remboursement, j'aurais versé trop d'argent, je trouve cela vraiment très bizarre sachant que j'ai remboursé les sommes de mon plan ni plus ni moins.

Qu'en pensez vous ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **16/09/2017** à **16:06**

Bonjour,

Aviez vous d'autres dettes non enregistrées dans votre dossier de surendettement ?

Par **totoff66**, le **16/09/2017** à **17:12**

non tout a été soldé en 2010 et ne suis plus bdf depuis cette année.
il m'ont demandé d'encaisser le chèque des la receptuion sans attendre .je trouve cela bizarre non?

Par **Tisuisse**, le **17/09/2017** à **07:17**

Bonjour,

C'est d'autant plus bizarre c'est que cette officine de recouvrement n'a pas la réputation de faire ce genre de démarche. N'est-ce pas une astuce pour avoir votre adresse postale complète ?

Par **totoff66**, le **17/09/2017** à **10:06**

pour avoir mon adresse complète il suffit de taper mon nom sur Google,de toute façon j'ai tout les documents comme quoi mon plan à été respecté du début à la fin.
au départ il voulait mon RIB pour me faire le soit disant virement j'ai refusé du coup ils vont envoyer un chèque.
j'ai même gardé le message vocal ou elle en parle et les mails .

Par **Tisuisse**, le **17/09/2017** à **10:11**

Attendez de vérifier que le chèque arrive bien. Si vous n'avez pas de chèque, cela peut aussi cacher une arnaque par internet, arnaque venant des pays d'Afrique Centrale. Donc, prudence.

Par **totoff66**, le **17/09/2017** à **10:30**

merci je vais attendre nous verrons bien.

Par **BrunoDeprais**, le **17/09/2017** à **10:59**

Bonjour

Ca sent la filouterie plein nez.

Par **morobar**, le **17/09/2017** à **11:50**

ET voila:

D'habitude lorsqu'on évoque l'activité de cette officine, le mot "arnaque" est prononcé pour toute demande de paiement.

Et à l'inverse quand il s'agit d'envoyer des fonds, là encore le même mo "arnaque" est prononcé.

J'espère que nous aurons un suivi des évènements.

Par **Tisuisse**, le **18/09/2017** à **07:17**

En effet, morobar, il est de notoriété publique que les arnaques venant d'Afrique font, dans ce type de situations, référence à un "remboursement" tout à fait farfelu, provenant d'une entreprise française ayant pignon sur rue, pour obtenir les coordonnées bancaires d'une personne. Une fois ces coordonnées envoyées, les escrocs vont allègrement piocher dans les comptes bancaires de cette personne. La plus grande prudence est donc de rigueur.

Dans le cas présent, totoff66 a tout intérêt à :

- vérifier sur internet le numéro de téléphone de l'entreprise incriminée,
- de téléphoner ensuite à cette entreprise pour vérifier la réalité de la communication téléphonique qu'il a eu avec eux.

Et je ne serai pas surpris qu'il lui soit répondu que "cr..... " n'a aucun dossier à son nom.

Par **BrunoDeprais**, le **18/09/2017** à **08:11**

Bonjour

ca ressemble beaucoup en effet à une tentative d'approche plutôt amicale pour ensuite tenter une escroquerie.

Le pays roi dans ce type d'arnaque est la Côte d'Ivoire.

Par **morobar**, le **18/09/2017** à **08:51**

Alors là je sais.

J'ai posé quelques annonces de mobilier (je vide une maison vendue) sur un site en ligne bien connu, et direct j'ai reçu une proposition abracadabrante typique de la rédaction qui promet moyennant remise de coordonnées bancaire un virement postal immédiat et un enlèvement ultérieur.

Par **BrunoDeprais**, le **18/09/2017** à **11:03**

Les hackers opèrent dans tous les domaines.

Un grand classique également lors de ventes de véhicule, c'est la personne qui revient d'un pays producteur de pétrole et qui voudrait faire un cadeau à son épouse.

Les offres d'emplois sont touchées également.

Par **morobar**, le **18/09/2017** à **12:05**

Tous les ans je suis approché pour la location d'un bien que je possède en station de haute montagne.
La rédaction de l'approche est typique et ressemble comme 2 gouttes d'eau à celle pour mes meubles.
Notre association met en garde chaque années ses adhérents, mais il y en a toujours un qui se fait avoir par des promesses de long séjours à des prix mirobolants payables dès la réservation.

Par **totoff66**, le **02/11/2017** à **17:10**

bonjour
et bien bizarrement après quelque semaine je reçoit un recommander avec accusé de réception, et la un chèque de remboursement de près de 400 euros un courrier avec juste une réf: et l'origine du dossier avec le nom de l'organisme auquel j'avais emprunter de l'argent je ne sais pas si je dois l'encaisser ou pas cela cache peut être quelque chose?

Par **Visiteur**, le **02/11/2017** à **17:51**

Bonjour,
Demandez le décompte, c'est plus prudent.

Par **morobar**, le **02/11/2017** à **18:48**

Bonjour,
Un chèque est fait pour être encaissé.
Aucune raison donc de ne pas l'encaisser, c'est toujours cela de pris.

Par **totoff66**, le **03/11/2017** à **13:50**

après plusieurs année une dette forclosée, si j'encaisse le chèque cela peu, peut être relancer tout et il pourront peut être me demander les intérêts.
sachant que j'ai rembourser uniquement la somme décidé par le tribunal d'instance.
(et eu voulais les intérêts sans tenir compte d'une décision du tribunal).